Fonds alpha tactique AGF NHC

Modalités principales[1]

Partenaires Capital | AGF

Le présent document ne constitue pas une offre de vente de titres du Fonds alpha tactique AGF NHC (le « Fonds ») ni une sollicitation aux fins d'une offre d'achat de ces titres dans toute province ou tout territoire où l'offre ou la vente n'est pas autorisée. Tout investisseur potentiel qui souhaite acheter des titres du Fonds recevra un exemplaire de la Notice d'offre confidentielle du Fonds. Les investisseurs potentiels sont fortement encouragés à consulter un exemplaire de la Notice d'offre confidentielle avant d'investir, y compris, mais non de façon limitative, à prendre connaissance des facteurs de risque qui y sont décrits avant de prendre une décision d'investissement.

L'objectif de placement du Fonds alpha tactique AGF NHC (le « Fonds ») vise à générer des rendements attrayants et ajustés en fonction du risque, dans toutes les conditions du marché, tout en maintenant un faible bêta par rapport aux catégories d'actif traditionnelles. Afin d'atteindre son objectif de placement, le Fonds investira indirectement la quasi-totalité de ses actifs dans la New Holland Tactical Alpha Master Fund LP, une société en commandite exonérée des Îles Caïmans (le « Fonds maître »). Grâce à sa participation au Fonds maître, le Fonds bénéficie d'un accès à un vaste éventail de stratégies d'investissement alternatif, notamment des stratégies de produits de base, d'arbitrage, événementielles, macroéconomiques mondiales et quantitatives, qui ne sont généralement pas accessibles aux investisseurs individuels, et qui peuvent contribuer à diversifier davantage le risque et potentiellement améliorer les résultats.

Fiduciaire/gestionnaire	Placements AGF Inc.
Séries et investissement minimal ($CAN)	Série A : 25 000 $ Série F : 25 000 $ Série L : 25 000 $ Série I : 1 000 000 $
Souscriptions minimales ultérieures (toutes les séries)	10 000 $
Commission du courtier à l'achat	De 0,00 % à 5,00 % de la valeur liquidative (« VL ») (série A seulement)
Honoraires du courtier	1,00 % de la VL (série A seulement)
Date d'évaluation	Dernier jour ouvrable du mois
Admissibilité aux REER	Oui
Règlement de souscription	T+1
Fréquence de la souscription	Mensuelle
Fréquence des distributions	Annuelle
Fréquence des rachats	Mensuelle moyennant un préavis de 35 jours
Frais de rachat anticipé	3 % (seulement pour les rachats dans les 3 mois suivant l'achat)
Conditions des rachats	L'investisseur peut racheter jusqu'à 6 % de la VL du Fonds, au cours de tout mois.
Frais de gestion[2]	Série A : 1,30 % (après renonciations) Série F : 0,30 % (après renonciations) Série L : 0,00 % (après renonciations de 2026 à 2027) Série I : négociés
Frais d'administration (toutes les séries)	0,20 %
Prime de performance (droits de participation)	Le Fonds ne prélève aucune prime de performance. La ventilation des incitatifs de New Holland Tactical Alpha Master Fund LP équivaut à 15 % des bénéfices nets (c.-à-d. en sus des pertes) d'un exercice et selon un seuil prédéterminé.
Codes de souscription de Fundserv (souscriptions seulement)	Série A : APC 200 Série F : APC 202 Série L : APC 204 Série I : APC 206
Codes continus de Fundserv (rachats et transferts seulement)	Série A : APC 201 Série F : APC 203 Série L : APC 205 Série I : APC 207

À l'usage exclusif des investisseurs qualifiés et des conseillers en placements. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants à la fin.

Source : Placements AGF Inc. [1] Il ne s'agit pas d'un résumé exhaustif des modalités principales du Fonds. [2] Le Fonds assumera indirectement sa part de frais et de dépenses du Fonds maître, qui sera calculée au prorata et comprendra notamment les frais de gestion et les incitatifs, payables au gestionnaire de placement du Fonds maître ou à la société qui lui est affiliée. Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter la Notice d'offre du Fonds.

20251215-5063390-15957882

Fonds alpha tactique AGF NHC
Barèmes d'achat et de rachat

Partenaires Capital | AGF

Fonds alpha tactique AGF NHC – Achats (2026)

Les ordres doivent être soumis en utilisant les codes de souscription, au plus tard à la date limite de souscription. Les ordres seront effectués selon le code de souscription à une VL déterminée, et réglés d'après T+1.

Date limite de souscription	Date d'opération	Date de règlement
21-01-2026	23-01-2026	26-01-2026
18-02-2026	20-02-2026	23-02-2026
20-03-2026	24-03-2026	25-03-2026
21-04-2026	23-04-2026	24-04-2026
20-05-2026	22-05-2026	25-05-2026
19-06-2026	23-06-2026	24-06-2026
22-07-2026	24-07-2026	27-07-2026
20-08-2026	24-08-2026	25-08-2026
21-09-2026	23-09-2026	24-09-2026
21-10-2026	23-10-2026	26-10-2026
19-11-2026	23-11-2026	24-11-2026
18-12-2026	22-12-2026	23-12-2026

Fonds alpha tactique AGF NHC – Rachats (2026)

Les ordres doivent être reçus au plus tard à la date limite de rachat. Ils doivent porter les codes continus. Les rachats seront réglés au plus tard 25 jours après la date d'opération.

Date limite de rachat	Date d'opération	Date de règlement
24-12-2025	30-01-2026	09-03-2026
23-01-2026	27-02-2026	06-04-2026
24-02-2026	31-03-2026	06-05-2026
26-03-2026	30-04-2026	05-06-2026
24-04-2026	29-05-2026	06-07-2026
26-05-2026	30-06-2026	06-08-2026
26-06-2026	31-07-2026	08-09-2026
27-07-2026	31-08-2026	07-10-2026
26-08-2026	30-09-2026	05-11-2026
25-09-2026	30-10-2026	07-12-2026
26-10-2026	30-11-2026	07-01-2027
26-11-2026	31-12-2026	05-02-2027

AGF
Investis avec discipline

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. AGF apporte de la discipline en offrant l'excellence en matière de gestion de placements par l'entremise de ses volets axés sur des activités fondamentales et quantitatives de même que sur des actifs non traditionnels et des avoirs de particuliers bien nantis. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, et procure des services de gestion et de conseil en matière de fonds communs de placement au Canada.

New Holland Capital

New Holland Capital (« NHC ») est un gestionnaire affilié de Partenaires Capital AGF. Le partenariat établit un rapprochement de l'expérience et des ressources de Partenaires Capital AGF et de l'optique spécialisée en matière d'investissement à rendement absolu de NHC. Depuis 2006, NHC gère des stratégies à rendement absolu, pour des clients institutionnels.

À l'usage exclusif des investisseurs qualifiés et des conseillers en placements. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants à la fin.

20251215-5063390-15957882

Fonds alpha tactique AGF NHC

Modalités principales et barèmes d'achat et de rachat

Partenaires Capital | AGF

À l'usage exclusif des investisseurs qualifiés et des conseillers en placements.

Le présent document a été préparé par Placements AGF Inc. (le « fiduciaire » ou le « gestionnaire ») et il vous est fourni dans un cadre confidentiel, aux fins d'information seulement. Il ne peut être ni reproduit, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, ni transmis ou distribué à toute autre personne. Aucune transmission, distribution ou reproduction du présent document, en tout ou en partie, n'est autorisée. En acceptant et en examinant le présent document, vous reconnaissez et acceptez de maintenir la confidentialité de ce document, des renseignements qui s'y trouvent et de tous les autres renseignements reçus dans le cadre de votre évaluation d'un investissement potentiel dans le Fonds alpha tactique AGF NHC (le « Fonds »).

Ce matériel n'est pas destiné à constituer une offre de parts du Fonds. Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a évalué le bien-fondé de ces titres ou des renseignements contenus dans le présent document, ni n'a exprimé d'opinion à leur sujet. Les informations contenues dans le présent document sont régies dans leur intégralité par référence à la notice d'offre (« NO ») du Fonds et à tout autre document incorporé par référence dans celui-ci. Les parts du Fonds ne sont généralement offertes qu'aux « investisseurs qualifiés » (tels que définis dans le Règlement 45-106) par l'entremise de courtiers inscrits. La NO contient des renseignements sur les objectifs de placement et les modalités d'un investissement dans le Fonds (y compris les frais) et contiendra également des renseignements fiscaux et des renseignements importants concernant les risques, qui sont essentiels pour toute décision d'investissement concernant le Fonds. Aucune vente des titres du Fonds ne doit être effectuée tant que le gestionnaire et un investisseur potentiel n'ont pas conclu une convention de souscription pour ces titres.

Un investissement dans les titres décrits dans le présent document est hautement spéculatif et comporte un certain nombre de risques qui devraient être pris en compte par un investisseur potentiel. Les investisseurs potentiels ne doivent pas interpréter le contenu de ce document comme s'il s'agissait de conseils juridiques, fiscaux, comptables ou d'investissement. Les investisseurs potentiels doivent savoir que l'acquisition de titres du Fonds aura des conséquences fiscales, défavorables ou non. Ces conséquences fiscales ne sont pas décrites dans le présent document. Avant d'investir dans les titres du Fonds, les investisseurs potentiels devraient consulter leurs conseillers spécialisés en matière juridique, de placement, de comptabilité et de fiscalité pour déterminer les conséquences d'un investissement dans des parts de la société en commandite, y compris toute incidence en ce qui concerne leur situation particulière.

Partenaires Capital AGF, une plateforme multiboutique d'activités axée sur les alternatifs, possède des compétences diversifiées en matière d'actifs privés et de stratégies non traditionnelles liquides. Les clients bénéficient de l'expertise spécialisée en investissement de nos gestionnaires affiliés, alliée au soutien organisationnel et à la foule de ressources de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF »). Le terme « gestionnaire affilié » fait référence à tout partenaire, quelle que soit la structure de la relation ou l'entente établie pour le partage des revenus avec un tel partenaire. La forme que revêt la participation d'AGF dans un gestionnaire affilié, dans le cadre d'un partenariat structuré, diffère selon chaque gestionnaire affilié. La structure de la relation établie avec un gestionnaire affilié particulier, ou la part de revenu qu'AGF convient de partager, peuvent changer. Un gestionnaire affilié ne fournit des services de conseils en placement ou n'offre des produits que dans le territoire où la société, les particuliers ou les produits en question sont inscrits, ou encore où la société ou les particuliers en question sont autorisés à offrir de tels services.

MD MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Date de publication : le 18 décembre 2025.